

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION



Publié le 16 août 1940

Demande déposée: 7 septembre 1938, 18¼ h. — Brevet enregistré: 31 mai 1940.

BREVET PRINCIPAL

Henri COLOMB, Lausanne, et TAVANNES WATCH CO. S. A.,
Tavannes (Suisse).

Montre.

L'objet de la présente invention est une montre comprenant, d'une part, au moins un organe de manœuvre dont une partie traverse un organe de guidage de la boîte et, d'autre part, un paquetage annulaire compressible disposé entre ces deux organes. Cette montre est caractérisée en ce que le paquetage présente une rainure circulaire coaxiale à l'axe de l'organe de manœuvre et dans laquelle est logé au moins un ressort qui exerce une action radiale sur la partie du paquetage intérieure à la rainure, de façon à passer cette partie contre la pièce qu'elle entoure.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple et schématiquement, cinq formes d'exécution de l'objet de la présente invention.

Les fig. 1 et 2 sont, chacune, une coupe axiale d'une forme d'exécution, dans laquelle l'organe de manœuvre est constitué par l'ensemble couronne-tige de remontoir d'un dispositif de remontage à main. Les fig. 3, 4 et 5 sont des coupes axiales de trois

formes d'exécution constituées par des montres-chronographes dans lesquelles l'organe de manœuvre est un poussoir d'actionnement du mécanisme de chronographe. La fig. 6 concerne une variante d'un détail.

En fig. 1, la boîte de la montre, partiellement représentée, comprend une carrure 1 et un tube 2 chassé dans cette carrure. L'ensemble couronne-tige de remontoir est constitué par une couronne 3 vissée dans une tige de remontoir 4. Dans la couronne est prévu un logement 5 occupé par le paquetage annulaire compressible 6, dont les surfaces cylindriques sont en contact, l'une avec la couronne, et l'autre avec le tube. 7 est une rainure annulaire pratiquée dans le paquetage 6 coaxialement à l'axe de la tige de remontoir. Dans cette rainure est logé un ressort 8 constitué par une bague fendue, ressort qui presse radialement la partie 6^a du paquetage contre la tige de remontoir. 9 est une plaque rigide vissée dans la couronne, faisant office de couvercle pour le logement

5 et qui presse le paquetage contre le fond de ce logement, formant épaulement. La surface cylindrique extérieure du paquetage est ainsi pressée contre la couronne; quant à la surface cylindrique intérieure, elle reçoit une pression radiale du ressort 8. On remarquera que la pièce rigide 9 est munie d'un rebord qui présente intérieurement une surface conique 9_a qui, entourant le paquetage, contribue à le presser contre la tige de remontoir.

Dans la forme d'exécution de la fig. 2, le tube 2 présente deux parties, l'une, 2_a, de faible diamètre chassée dans la carrure et dans laquelle est guidée la tige de remontoir, et l'autre, 2_b, de grand diamètre, dans laquelle est logé le paquetage 6 et dont le pourtour extérieur guide la couronne dans sa position de remontage, montrée au dessin, comme dans celle de mise à l'heure. La pièce rigide 10 qui presse le paquetage et sert de couvercle à son logement est chassée dans la partie 2_b.

Grâce au ressort 8 et à la pièce rigide 9, respectivement 10, on obtient sur le paquetage un effet de pression analogue à celui obtenu dans les constructions déjà connues où le paquetage est serré par un ressort axial, avec les avantages que la perte de place est plus faible, que le montage est plus facile et qu'il ne s'exerce sur la tige de remontoir aucune action axiale pouvant compromettre le fonctionnement de la tirette. Il serait, d'ailleurs, possible de supprimer les plaques 9 et 10. On éviterait ainsi toute perte de place en conservant les autres avantages et une pression pratiquement suffisante du paquetage.

Dans la forme d'exécution de la fig. 3, 1 est la carrure de la boîte et 17 est un tube solidaire de cette carrure et servant de guide au poussoir de chronographe 11 constitué par une tige 11_a et un bouton 11_b. Dans un logement 12 de celui-ci est disposé le paquetage 13 présentant la rainure 14 centrée sur l'axe de la tige et renfermant un ressort 15 formé d'une bague de deux spires en hélice. Comme précédemment, le paquetage est encore pressé par une pièce rigide 9 servant

de couvercle au logement 12. La partie inférieure de la tige 11^a est en contact permanent avec un levier, non représenté, du mécanisme du chronographe placé lui-même sous la dépendance d'un ressort qui maintient constamment le poussoir dans sa position extérieure montrée en fig. 3. Pour actionner le mécanisme de chronographe, on enfonce le poussoir à l'encontre de ce dernier ressort; l'action de celui-ci pourrait être renforcée par un ressort supplémentaire porté par la boîte.

Dans la forme d'exécution de la fig. 4, le tube 17 présente une partie de petit diamètre 17_a, chassée dans la carrure, et une partie de grand diamètre 17_b, extérieure à cette carrure, et dans laquelle est logé le paquetage 13. L'extrémité inférieure de la tige 11^a du poussoir porte une pièce amovible 11_c de plus grand diamètre qui, tout en maintenant le poussoir dans la boîte, présente une rainure latérale 11_d permettant, d'une part, de maintenir, à l'aide d'une clé, la pièce 11_c pour l'accoupler à la tige 11^a et, d'autre part, de commander une bascule non représentée du chronographe. La fig. 6 montre une variante de cette pièce amovible comprenant deux plats latéraux 16 destinés à la maintenir pour l'accoupler à la tige 11^a; la bascule du chronographe est alors commandée par la face 18.

Dans la forme d'exécution de la fig. 5, le ressort en hélice 15 est remplacé par une bague fendue 8, comme dans les formes d'exécution des fig. 1 et 2. Quant à la pièce rigide, elle a été supprimée, de façon que le paquetage est uniquement pressé radialement par l'action de cette bague.

REVENDIGATION:

Montre comprenant, d'une part, au moins un organe de manœuvre dont une partie traverse un organe de guidage de la boîte et, d'autre part, un paquetage annulaire compressible disposé entre ces deux organes, caractérisée en ce que le paquetage présente une rainure circulaire coaxiale à l'axe de l'organe de manœuvre et dans laquelle est

logé au moins un ressort qui exerce une action radiale sur la partie du paquetage intérieure à la rainure, de façon à presser cette partie contre la pièce qu'elle entoure.

SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Montre selon la revendication, caractérisé en ce que le paquetage est, en outre, placé entre un épaulement transversal d'un des deux organes susmentionnés et une pièce rigide assemblée à cet organe, de manière que l'on puisse modifier sa position pour régler sa pression sur le paquetage et, par conséquent, celles que les faces latérales de ce dernier exercent sur les deux organes.
- 2 Montre selon la revendication, caractérisée en ce que le paquetage est logé dans l'organe de manœuvre.
- 3 Montre selon la revendication, caractérisée en ce que le paquetage est logé dans l'organe de guidage.
- 4 Montre selon la sous-revendication 3, caractérisée en ce que l'organe de guidage présente une partie de petit diamètre, dans laquelle est guidé l'organe de manœuvre, et une partie de grand diamètre, à l'intérieur de laquelle est logé le paquetage.
- 5 Montre selon la sous-revendication 4, caractérisée en ce que la partie de grand diamètre sert également à guider un bouton que présente l'organe de manœuvre à son extrémité extérieure.
- 6 Montre selon la sous-revendication 1, caractérisée en ce que la pièce rigide est munie d'un rebord qui présente intérieurement une surface conique entourant le paquetage et contribuant à serrer celui-ci contre la partie qu'il entoure.

Henri COLOMB.

TAVANNES WATCH Co. S. A.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

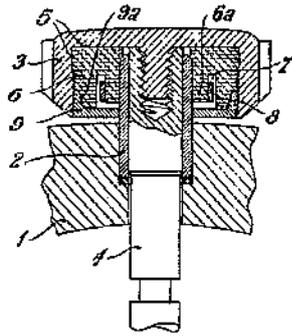


Fig. 1

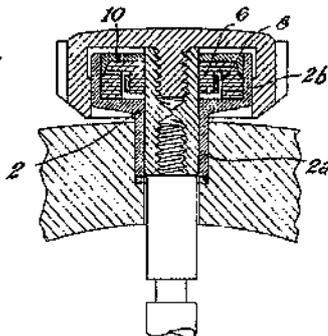


Fig. 2

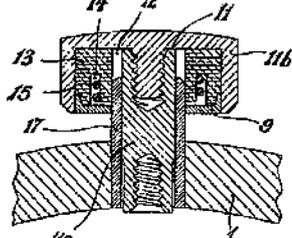
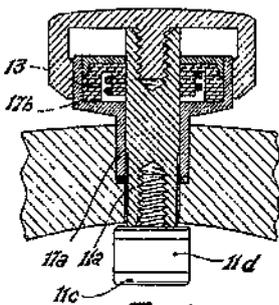


Fig. 3

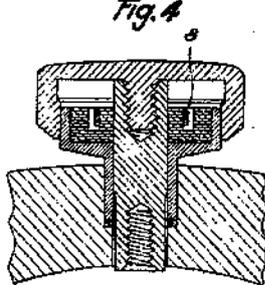


Fig. 5

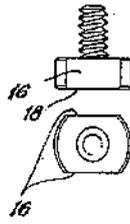


Fig. 6